

# La Propriété industrielle

Paraît chaque mois  
Abonnement annuel:  
160 francs suisses  
Fascicule mensuel:  
17 francs suisses

104<sup>e</sup> année - N° 6  
Juin 1988

Revue mensuelle de  
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

## Sommaire

### NOTIFICATIONS RELATIVES AUX TRAITÉS

Convention OMPI. Adhésions: Swaziland, Trinité-et-Tobago . . . . .	275
Convention de Paris. Adhésion à l'Acte de Stockholm (1967): Trinité-et-Tobago . . . . .	275
Traité de Budapest. Clarification du nom et de l'adresse et modification des taxes: National Collection of Yeast Cultures (NCYC) (Royaume-Uni) . . . . .	275

### RÉUNIONS DE L'OMPI

Union pour la classification internationale des brevets (Union de l'IPC). Comité d'experts, Seizième session (Genève, 21-28 mars 1988) . . . . .	276
--	-----

### ÉTUDES

La nouvelle loi sur les dessins et modèles de la République fédérale d'Allemagne, de <i>D. Brouër</i> . . . . .	278
La protection des circuits intégrés en France, de <i>J.-C. Combaldieu</i> . . . . .	283
L'expérience de la protection des droits des auteurs de découvertes scientifiques en Union soviétique et les perspectives d'évolution de la législation soviétique dans ce domaine, de <i>L.E. Komarov</i> et <i>V.V. Sapelkine</i> . . . . .	288

### LIVRES ET ARTICLES

Notice bibliographique . . . . .	295
----------------------------------	-----

### NOUVELLES DIVERSES

Chine . . . . .	295
-----------------	-----

CALENDRIER DES RÉUNIONS . . . . .	296
-----------------------------------	-----

## LOIS ET TRAITÉS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE (ENCART)

Note de l'éditeur

### ALLEMAGNE, RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'

Loi concernant le droit d'auteur sur les dessins et modèles (Loi sur les dessins et modèles) (du 11 janvier 1876, modifiée en dernier lieu par la loi du 18 décembre 1986) . . . . . Texte 4-001

### DANEMARK

Loi sur la protection des topographies de produits semi-conducteurs (N° 778 du 9 décembre 1987) . . . . . Texte 1-001

Ordonnance de l'Office danois des brevets concernant les demandes de protection de topographies de produits semi-conducteurs (N° 264 du 11 avril 1988) . . . . . Texte 1-002

© OMPI 1988

La reproduction des notes et rapports officiels, des articles ainsi que des traductions de textes législatifs et conventionnels, publiés dans la présente revue, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de l'OMPI.



## Notifications relatives aux traités

### Convention OMPI

#### Adhésions

#### SWAZILAND

Le Gouvernement du Swaziland a déposé le 18 mai 1988 son instrument d'adhésion à la Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), signée à Stockholm le 14 juillet 1967.

Pour déterminer sa part contributive dans le budget de la Conférence de l'OMPI, le Swaziland sera rangé dans la classe C.

Ladite convention, telle que modifiée le 2 octobre 1979, entrera en vigueur à l'égard du Swaziland le 18 août 1988.

*Notification OMPI N° 142, du 18 mai 1988.*

#### TRINITÉ-ET-TOBAGO

Le Gouvernement de Trinité-et-Tobago a déposé le 16 mai 1988 son instrument d'adhésion à la Convention OMPI.

Ladite convention, telle que modifiée le 2 octobre 1979, entrera en vigueur à l'égard de Trinité-et-Tobago le 16 août 1988.

*Notification OMPI N° 143, du 16 mai 1988.*

### Convention de Paris

#### Adhésion à l'Acte de Stockholm (1967)

#### TRINITÉ-ET-TOBAGO

Le Gouvernement de Trinité-et-Tobago a déposé le 16 mai 1988 son instrument d'adhésion à l'Acte de Stockholm du 14 juillet 1967 de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle du 20 mars 1883.

Pour déterminer sa part contributive dans le budget de l'Union de Paris, Trinité-et-Tobago sera rangée dans la classe VII.

L'Acte de Stockholm (1967), tel que modifié le 2 octobre 1979, de ladite convention entrera en vigueur à l'égard de Trinité-et-Tobago le 16 août 1988.

*Notification Paris N° 119, du 16 mai 1988.*

### Traité de Budapest

#### Clarification du nom et de l'adresse et modification des taxes

NATIONAL COLLECTION OF YEAST CULTURES  
(NCYC)  
(Royaume-Uni)

Le directeur général de l'OMPI a été informé, par une notification du Gouvernement du Royaume-Uni reçue le 2 mai 1988, que la National Collection of Yeast Cultures (NCYC), autorité de dépôt internationale selon le Traité de Budapest sur la reconnaissance internationale du dépôt des micro-organismes aux fins de la procédure en matière de brevets, qui avait fait l'objet des notifications Budapest N°s 23 et 60 (voir *La Propriété industrielle*, 1982, p. 25 et 27, et 1987, p. 223), a désormais les nom et adresse suivants:

National Collection of Yeast Cultures (NCYC)  
AFRC Institute of Food Research  
Norwich Laboratory  
Colney Lane  
Norwich NR4 7VA  
Royaume-Uni.

De plus, ainsi qu'il est indiqué dans ladite notification du Gouvernement du Royaume-Uni, les taxes perçues par cette autorité de dépôt internationale conformément à la règle 12.2.a) du Règlement d'exécution du Traité de Budapest, indiquées dans la notification Budapest N° 23 et publiées dans le numéro de janvier 1982 de *La Propriété industrielle*, sont modifiées comme suit:

Livres

Dépôt d'un micro-organisme selon le	
Traité de Budapest . . . . .	795
Remise d'un échantillon . . . . .	45

Les frais de port et d'emballage sont compris pour le Royaume-Uni et sont facturés en sus pour les autres destinations.

Les taxes sont assujetties à la taxe à la valeur ajoutée, le cas échéant.

(Traduction)

[Fin du texte de la notification du  
Gouvernement du Royaume-Uni]

Les taxes indiquées dans cette notification du Gouvernement du Royaume-Uni seront applicables

dès le trentième jour à compter de la date (30 juin 1988) de leur publication dans le présent numéro de *La Propriété industrielle*, soit dès le 30 juillet 1988 (voir la règle 12.2.c) du Règlement d'exécution du Traité de Budapest), et remplaceront les taxes publiées dans le numéro de janvier 1982 de *La Propriété industrielle*.

*Communication Budapest N° 44 (cette communication fait l'objet de la notification Budapest N° 70 du 16 mai 1988).*

## Réunions de l'OMPI

### Union pour la classification internationale des brevets (Union de l'IPC)

Comité d'experts

Seizième session

(Genève, 21-28 mars 1988)

#### NOTE\*

Le Comité d'experts de l'Union pour la classification internationale des brevets (Union de l'IPC) a tenu sa seizième session à Genève, du 21 au 28 mars 1988<sup>1</sup>. Quinze Etats, membres du comité d'experts (Allemagne (République fédérale d'), Belgique, Danemark, Egypte, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Japon, Pays-Bas, République de Corée, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Union soviétique) et l'Office européen des brevets (OEB) y étaient représentés. La liste des participants suit la présente note.

Cette session constitue la dernière d'une série de quatre sessions du comité d'experts menant chacune à l'adoption d'une nouvelle édition de la CIB. La présente (quatrième) session en série aboutira à l'adoption de la cinquième édition qui paraîtra en 1989 et entrera en vigueur le 1er janvier 1990.

Le comité d'experts a approuvé des modifications (en français et en anglais) présentées par le Groupe de travail sur l'information en matière de recherche du Comité permanent de l'OMPI chargé de l'information en matière de brevets (PCPI). Ces modifications, qui portent sur six classes et 166 sous-classes de la CIB, ont trait aux secteurs suivants:

- Section A: les modifications touchent 24 sous-classes, avec notamment une révision notable de la sous-classe A 62 C couvrant la lutte contre l'incendie;
- Section B: les modifications touchent 39 sous-classes, notamment la sous-classe B 23 K couvrant le soudage;
- Section C: les modifications touchent trois classes et 18 sous-classes, avec notamment une révision notable des sous-classes C 09 D et C 09 J couvrant les compositions de revêtement et les adhésifs, respectivement;
- Section D: les modifications touchent quatre sous-classes, avec notamment une révision notable de la sous-classe D 06 M couvrant le traitement des fibres, des tissus ou similaires;
- Section E: les modifications touchent 12 sous-classes, avec notamment une révision notable de la sous-classe E 06 B couvrant les fermetures pour ouvertures dans des bâtiments;
- Section F: les modifications touchent deux classes et 22 sous-classes, avec notamment une révision notable de la sous-classe F 16 H couvrant les transmissions;
- Section G: les modifications touchent une classe et 26 sous-classes, avec notamment une révision notable de la sous-classe G 01 S couvrant les

\* Etablie par le Bureau international.

<sup>1</sup> Pour la note relative à la quinzième session, voir *La Propriété industrielle*, 1987, p. 140.

systèmes pour déterminer la direction ou la position;

**Section H:** les modifications touchent 21 sous-classes, notamment la sous-classe H 04 L couvrant la transmission de l'information numérique.

Le comité d'experts a approuvé (en ce qui concerne les questions relatives à la CIB) le programme du Comité permanent chargé de l'information en matière de propriété industrielle (PCIPI) pour la période biennale 1988-1989.

Le comité d'experts a décidé de créer un Groupe de travail *ad hoc* chargé de la révision du Guide d'utilisation de la CIB.

Le comité d'experts a examiné les recommandations formulées par le troisième séminaire de perfectionnement sur la CIB tenu à l'Office européen des brevets (OEB), à La Haye, en octobre 1987, et a entériné la plupart d'entre elles.

## LISTE DES PARTICIPANTS\*\*

### I. Etats membres

**Allemagne (République fédérale d'):** H.-J. Frühauf. **Belgique:** J. Vanstherthem (mi-temps). **Danemark:** S. Simonsen. **Egypte:** A.

\*\* La liste contenant les titres et qualités des participants peut être obtenue auprès du Bureau international.

**El Sanhoury. Espagne:** D. Vila Robert. **Etats-Unis d'Amérique:** T. Lomont. **Finlande:** L. Helle. **France:** M. Lyon. **Japon:** K. Shimizu; Y. Masuda. **Pays-Bas:** S. de Vries. **République de Corée:** Tae-Chang Choi (mi-temps). **Royaume-Uni:** G. Lindsey; M. Hills. **Suède:** J. von Döbeln. **Suisse:** E. Caussignac. **Union soviétique:** S. Erofeeva.

### II. Organisation internationale

**Office européen des brevets (OEB):** E. de Bundel; J. Atkins.

### III. Bureau

*Président:* T. Lomont (Etats-Unis d'Amérique). *Vice-présidents:* K. Shimizu (Japon); J. von Döbeln (Suède). *Secrétaire:* B. Hansson (OMPI).

### IV. Bureau international de l'OMPI

L.E. Kostikov (*Vice-directeur général*); B. Hansson (*Chef de la Section de la classification des brevets, Division des classifications et de l'information en matière de brevets*); A. Sagarminaga (*Administrateur principal chargé de la classification en matière de brevets, Section de la classification des brevets*); S. Shiozaki (*Administrateur chargé de la classification en matière de brevets, Section de la classification des brevets*).

## Études

### **La nouvelle loi sur les dessins et modèles de la République fédérale d'Allemagne**

D. BROUËR\*

\* Chef de division au Ministère fédéral de la justice, à Bonn.











---

## La protection des circuits intégrés en France

J.-C. COMBALDIEU\*

---

\* Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), Paris.









**L'expérience de la protection des droits des auteurs  
de découvertes scientifiques en Union soviétique  
et les perspectives d'évolution de la législation soviétique  
dans ce domaine<sup>1</sup>**

L.E. KOMAROV\* et V.V. SAPELKINE\*\*

---

\* Premier vice-président du Comité d'Etat de l'URSS pour les inventions et les découvertes.

\*\* Chef du Département des découvertes du Comité d'Etat de l'URSS pour les inventions et les découvertes.

---















## Livres et articles

### Notice bibliographique

**Use to Maintain Rights in EC Countries — Proceedings of the Conference Organized by the European Communities Trademark Practitioners' Association (ECTA)**, La Haye, 18 avril 1986, ECTA, Londres, 1987. — 121 pages.

Cette publication (en anglais) contient le texte des communications, présentées à la Conférence de l'ECTA par d'éminents spécialistes, sur les dispositions législatives et la jurisprudence de la plupart des pays de la Communauté européenne concernant les conditions relatives à l'utilisation des marques, ainsi que des informations sur les dispositions pertinentes de la proposition de marque communautaire européenne.

BI

## Nouvelles diverses

### CHINE

*Directeur général  
de l'Office des brevets*

Nous apprenons que M. Jiang Minkuan a été nommé Directeur général de l'Office des brevets de la République populaire de Chine.

## Calendrier des réunions

### Réunions de l'OMPI

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'OMPI et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

#### 1988

- 27 juin - 1<sup>er</sup> juillet (Genève)** **Comité d'experts gouvernementaux pour la synthèse des principes relatifs à la protection par le droit d'auteur de différentes catégories d'oeuvres** (convoqué conjointement avec l'Unesco)  
Le comité réexaminera les principes de protection élaborés au regard de huit catégories d'oeuvres au cours de l'exercice biennal 1986-1987 (oeuvres imprimées, oeuvres audiovisuelles, phonogrammes, oeuvres des beaux-arts, oeuvres d'architecture, oeuvres des arts appliqués, oeuvres dramatiques et chorégraphiques, oeuvres musicales) et au regard des oeuvres photographiques en 1988.  
*Invitations*: Etats membres de l'OMPI, de l'Unesco ou de l'Organisation des Nations Unies et, en qualité d'observateurs, certaines organisations.
- 12-19 septembre (Genève)** **Comité d'experts de la CIB (classification internationale des brevets) (dix-septième session)**  
Le comité adoptera les modifications définitives ainsi que le Guide révisé d'utilisation de la quatrième édition de la classification internationale des brevets (CIB) et arrêtera les principes généraux du travail de révision pour la prochaine (sixième) période de révision (1989-1993).  
*Invitations*: Etats membres de l'Union de l'IPC et, en qualité d'observateurs, certaines organisations.
- 14-16 septembre (Genève)** **Forum mondial de l'OMPI sur l'incidence des techniques récentes sur le droit de la propriété intellectuelle**  
Le forum examinera l'incidence des techniques récentes sur le droit de la propriété intellectuelle, en particulier la biotechnologie, l'informatique, les nouvelles techniques d'enregistrement de sons et d'images, les nouvelles techniques de radiodiffusion (par exemple par satellites de radiodiffusion directe) et les nouvelles techniques de transmission de programmes par câble.  
*Invitations*: Etats membres de l'OMPI, de l'Union de Paris ou de l'Union de Berne, certaines organisations et le grand public.
- 19-23 septembre (Genève)** **Réunion consultative sur la révision de la Convention de Paris (cinquième session)**  
La réunion portera sur les articles 5A (brevets et modèles d'utilité: introduction d'objets, défaut ou insuffisance d'exploitation, licences obligatoires), *Squater* (brevets: introduction de produits fabriqués en application d'un procédé breveté dans le pays d'importation) et *loquater* (indications géographiques et marques, etc.), ainsi éventuellement que sur d'autres articles figurant au programme de la conférence diplomatique.  
*Invitations*: certains Etats. Aucun observateur.
- 22 et 23 septembre (Genève)** **Comité permanent chargé de l'information en matière de propriété industrielle (PCIPI) (deuxième session)**  
Le comité examinera les travaux consacrés aux tâches du programme pendant les neuf premiers mois de l'année 1988. Il entreprendra l'élaboration d'un programme à moyen terme pour le PCIPI ainsi que d'une politique globale et des orientations pour le travail du PCIPI pendant la période biennale 1990-1991.  
*Invitations*: Etats et organisations membres du comité et, en qualité d'observateurs, certains autres Etats et organisations.
- 26 septembre - 3 octobre (Genève)** **Organes directeurs de l'OMPI et de certaines des unions administrées par l'OMPI (dix-neuvième série de réunions)**  
L'Assemblée générale de l'OMPI examinera la création d'un registre international des oeuvres audiovisuelles. Le Comité de coordination de l'OMPI et les Comités exécutifs des Unions de Paris et de Berne seront appelés, entre autres, à examiner et à évaluer les activités menées depuis juillet 1987 ainsi qu'à établir les projets d'ordre du jour des sessions de 1989 de l'Assemblée générale de l'OMPI et des Assemblées des Unions de Paris et de Berne.  
*Invitations*: en qualité de membres ou d'observateurs (selon l'organe considéré), les Etats membres de l'OMPI de l'Union de Paris ou de l'Union de Berne et, en qualité d'observateurs, certaines organisations.
- 24-28 octobre (Genève)** **Comité d'experts sur les inventions biotechnologiques et la propriété industrielle (quatrième session)**  
Le comité examinera des solutions possibles en ce qui concerne la protection des inventions biotechnologiques par la propriété industrielle.  
*Invitations*: Etats membres de l'OMPI ou de l'Organisation des Nations Unies et, en qualité d'observateurs, certaines organisations.



- 7-22 novembre (Genève)** **Comité d'experts sur la propriété intellectuelle en matière de circuits intégrés (quatrième session)**  
Le comité examinera une version révisée du projet de traité sur la protection de la propriété intellectuelle en matière de circuits intégrés et des études portant sur les points définis par les pays en développement.  
*Invitations:* Etats membres de l'OMPI ou de l'Union de Paris et, en qualité d'observateurs, d'autres Etats membres de l'Union de Berne ainsi que des organisations intergouvernementales et non gouvernementales.
- 7-22 novembre (Genève)** **Réunion préparatoire à la Conférence diplomatique pour l'adoption d'un traité sur la protection de la propriété intellectuelle en matière de circuits intégrés**  
La réunion préparatoire décidera quels documents de base seront soumis à la conférence diplomatique — laquelle est prévue pour mai 1989 à Washington — et quels Etats et organisations y seront invités. Elle arrêtera aussi un projet de règlement intérieur de la conférence.  
*Invitations:* Etats membres de l'OMPI ou de l'Union de Paris et, en qualité d'observateurs, des organisations intergouvernementales.
- 28 novembre - 2 décembre (Genève)** **Comité d'experts sur les dispositions types de législations dans le domaine du droit d'auteur**  
Le comité élaborera dans le domaine des oeuvres littéraires et artistiques des normes pour les législations nationales sur la base de la Convention de Berne pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques.  
*Invitations:* Etats membres de l'Union de Berne ou de l'OMPI et, en qualité d'observateurs, certaines organisations.
- 5-9 décembre (Genève)** **Union de Madrid: Comité préparatoire de la Conférence diplomatique pour l'adoption de protocoles de l'Arrangement de Madrid**  
Le comité préparera la conférence diplomatique prévue pour 1989 (en établissant la liste des Etats et organisations à inviter, le projet d'ordre du jour, le projet de règlement intérieur, etc.).  
*Invitations:* Etats membres de l'Union de Madrid ainsi que le Danemark, la Grèce, l'Irlande et le Royaume-Uni.
- 12-16 décembre (Genève)** **Comité d'experts sur l'harmonisation de certaines dispositions des législations protégeant les inventions (cinquième session; deuxième partie)**  
Le comité continuera d'examiner un projet de traité sur l'harmonisation de certaines dispositions des législations protégeant les inventions.  
*Invitations:* Etats membres de l'Union de Paris et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'OMPI qui ne sont pas membres de l'Union de Paris ainsi que certaines organisations.
- 12-16 décembre (Genève)** **Comité exécutif de coordination du PCIPI (Comité permanent chargé de l'information en matière de propriété industrielle) (troisième session)**  
Le comité examinera l'état d'avancement des tâches inscrites au Programme permanent d'information en matière de propriété industrielle pour la période biennale 1988-1989. Il examinera les recommandations des groupes de travail du PCIPI et réexaminera leurs mandats.  
*Invitations:* Etats et organisations membres du Comité exécutif de coordination et, en qualité d'observateurs, certaines organisations.
- 19 décembre (Genève)** **Réunion d'information, destinée aux organisations non gouvernementales, sur la propriété intellectuelle**  
Lors de cette réunion officieuse, les participants seront informés sur les récentes activités et les plans de l'OMPI dans les domaines de la propriété industrielle et du droit d'auteur et seront invités à faire part de leurs observations à ce propos.  
*Invitations:* organisations internationales non gouvernementales ayant le statut d'observateur auprès de l'OMPI.
- 1989**
- 8-26 mai (Washington, D.C.)** **Conférence diplomatique pour la conclusion d'un traité sur la protection de la propriété intellectuelle en matière de circuits intégrés**  
La conférence diplomatique négociera et adoptera un traité sur la protection des schémas de configuration des circuits intégrés. Les négociations se dérouleront à partir d'un projet de traité élaboré par le Bureau international. Le traité vise à prévoir un traitement national en ce qui concerne la protection des schémas de configuration des circuits intégrés et à fixer certaines normes à cet égard.  
*Invitations:* Etats membres de l'OMPI ou de l'Union de Paris et certaines organisations.

## Réunions de l'UPOV

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'UPOV et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

### 1988

- 17 octobre (Genève)**                    **Comité consultatif (trente-huitième session)**  
Le comité préparera la vingt-deuxième session ordinaire du Conseil.  
*Invitations*: Etats membres de l'UPOV.
- 18 et 19 octobre (Genève)**            **Conseil (vingt-deuxième session ordinaire)**  
Le Conseil examinera les comptes de la période biennale 1986-1987, les rapports des activités de l'UPOV en 1987 et durant les neuf premiers mois de 1988, et définira certains points du programme de travail de 1989.  
*Invitations*: Etats membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains autres Etats et organisations intergouvernementales.

## Autres réunions concernant la propriété industrielle

### 1988

- 27 juin - 1<sup>er</sup> juillet (Cannes)            Fédération internationale des conseils en propriété industrielle (FICPI): Congrès mondial
- 24-27 juillet (Washington, D.C.)      Association internationale pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en propriété intellectuelle (ATRIP): Réunion annuelle
- 15-18 septembre (Angers)              Ligue internationale du droit de la concurrence (LIDC): Congrès
- 28-30 septembre (Stockholm)        Pharmaceutical Trade Marks Group (PTMG): Conférence sur le thème « *A Commission of Enquiry - In Search of a System* »
- 4-7 octobre (Strasbourg)                Centre d'études internationales de la propriété industrielle (CEIPI): Enseignement sur les licences et le transfert de technologie (deuxième module)
- 7-11 novembre (Buenos Aires)        Association interaméricaine de la propriété industrielle (ASIPI): Congrès
- 5 et 6 décembre (Ithaca, New York)    Cornell University, Department of Agricultural Economics: *Animal Patent Conference (Consideration of Applicable United States and International Law, Technicalities of Deposit Requirements, Status of Animal Science Research into Potentially Patentable Animal Types, Anticipated Impact of Patents on Livestock Breeding Sector and Production Agriculture, and Perspectives of Farmers and Those Concerned About Ethical Issues Involved)*
- 5-9 décembre (Munich)                 Organisation européenne des brevets (OEB): Conseil d'administration



